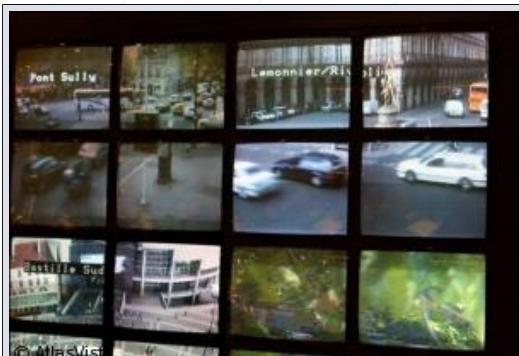


La Ligue des droits de l'Homme dénonce "l'inflation" de vidéosurveillance

PARIS (AFP) - La Ligue des droits de l'Homme dénonce mercredi dans un communiqué "l'inflation de la vidéosurveillance" qu'elle juge "inefficace", "coûteuse" et "liberticide".



Images de 300 caméras fixes installées dans la capitale, le 30 avril 2002 à la Préfecture de police de Paris (© AFP/Archives - Daniel Janin)

"Inefficace et coûteuse, l'inflation de la vidéosurveillance est surtout liberticide", assure l'organisation de défense des droits de l'Homme. "Non seulement l'enregistrement de l'image d'une personne sans son consentement est une atteinte à la vie privée, protégée par la Convention européenne des droits de l'Homme et par l'article 9 du Code civil, mais le projet de suivre en permanence les allées et venues de chacun n'est pas compatible avec une société de libertés", poursuit la LDH.

"Les images enregistrées peuvent être utilisées à toutes sortes de fins illégitimes : grâce à elles, certaines entreprises surveillent leurs salariés jusque dans leur intimité et aussi les délégués syndicaux, comme certains régimes autoritaires traquent leurs opposants politiques".

La LDH souligne que le gouvernement a annoncé le triplement des caméras de surveillance sur les voies publiques, et que le conseil de Paris a approuvé un plan de la préfecture de police implantant 1.226 caméras supplémentaires dans les rues et sur les places parisiennes.

"Aucune caméra ne peut remplacer la présence humaine dans la sécurisation des lieux qui nécessitent une surveillance particulière et qui ne sauraient se multiplier à l'infini", souligne l'organisation de défense des droits de l'Homme.

La LDH "appelle les citoyens à s'opposer à cette prolifération des systèmes de surveillance invisible et à exiger que l'utilisation de ces équipements soit strictement encadrée, contrôlée et limitée aux situations dans lesquelles le maintien de l'ordre public la nécessite absolument".

Publié le: 25/03/2009 à 10:22:49 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/ligue-droits-homme-a164036.html>